

Syndicat de l'enseignement de Champlain

# Plus de ressources pour les élèves en difficulté

François C. Guevremont

Le Syndicat de l'enseignement de Champlain, qui représente notamment les enseignants et le personnel de soutien de la Commission scolaire des Patriotes, a signé jeudi dernier une entente avec le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) pour améliorer les services offerts aux élèves en difficulté d'apprentissage.

La nouvelle entente permet d'identifier plus rapidement les élèves en difficulté. Auparavant, leur identification était possible dès leur entrée au primaire, mais ils ne pouvaient être déclarés officiellement «élèves en difficulté» qu'en troisième année.

«Les élèves accumulaient les difficultés et une fois rendus en troisième année, les professeurs devaient repartir de zéro, indique la présidente du Syndicat de l'enseignement de Champlain, Monique Pauzé. Ça va aider à l'intégration de ces élèves et à leur cheminement».

Les élèves à risque, qui ne sont pas en situation de difficulté scolaire, mais qui ont tout de même beaucoup de misère académiquement, pourront aussi être mieux appuyés grâce à une plus grande accessibilité aux services.

Pas moins de 40 millions \$ seront alloués à la grandeur du Québec pour la création de classes-ressources, de classes-répét et de classes spécialisées, pour aider directement les élèves en difficulté.

De plus, l'entente prévoit une somme de



Avec la signature de l'entente, les enseignants auront plus de ressources pour aider les élèves en difficulté d'apprentissage et pour détecter les enfants à risque.

12 millions \$ sur quatre ans pour libérer le personnel lors de l'élaboration et le suivi des plans d'intervention. Ces plans d'action, conçus avec l'aide des spécialistes de l'école, de la direction, des parents et des enseignants, ont pour but de mieux cadrer le jeune en permettant une concertation de tous les acteurs.

«Avec ces nouvelles sommes, il sera possible d'engager des suppléants pour remplacer les professeurs afin qu'ils puissent concevoir les plans d'intervention sur leurs heures de classe, ce qui n'est pas possible actuellement», souligne Mme Pauzé.

### Négociations difficiles

Une clause dans la dernière convention collective des enseignants, signée l'an dernier, prévoyait l'instauration de ce plan d'aide aux élèves en difficulté d'apprentissage. Les négociations entre le MELS, la Fédération des syndicats de l'enseignement et l'Association provinciale des enseignants et enseignantes du Québec ont connu des ratées en raison des divergences d'opinion. Un conciliateur est donc intervenu pour régler le litige. Les recommandations de son rapport ont servi pour la reprise des négociations.

«Il y avait un fossé entre ce que le MELS nous proposait et ce que nous voulions, mais le conciliateur a compris l'importance de la prévention, indique Monique Pauzé. Nous n'avons pas eu tout ce que nous voulions, mais il y a un grand pas de fait.»

Photo d'archives

642234-170611-00



Ensemble pour une approche écologique

Merci à tous nos clients  
de votre fidélité depuis  
les 3 dernières générations

# VENTE DE FERMETURE

RABAIS DE

20%

À

80%

SPÉCIAL À PARTIR  
DU 24 JUIN

SUR TOUTES LA  
MARCHANDISE  
EN MAGASIN

2190, BOUL. SIR-WILFRID-LAURIER (ROUTE 116),  
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE  
450.653.6383 FERMEFLORALE.COM

NOS HEURES D'OUVERTURE  
Lundi au mercredi : 8 h à 18 h  
Jeudi et vendredi : 8 h à 21 h  
Samedi et dimanche : 8 h à 17 h

OUVERT 7 JOURS & 5 SOIRS

OUVERT LE 24 JUIN DE 8 H À 16 H